

SEANCE ORDINAIRE DU 12 FEVRIER 2015

ORDRE DU JOUR

1. approbation du compte-rendu de la séance du 27 janvier 2015
2. Approbation de la modification n°1 du PLU
3. Urbanisme : informations
4. Commission agriculture- forêt- environnement
5. Divers

Secrétaire de séance : Pierre SCHNEIDER

Membres présents : Denis SCHULTZ, Jean-Paul BRUGGER, Pierre SCHNEIDER, Nathalie JACQUEMIN, Maurice WEIBEL, Martine WALTER, Jean-François MAILLOT, Stéphanie BOEHRER-KINTZ, Laurent REINHOLD, Bruno KIENNERT,.

**Membres excusés : Fabienne TUSSING, procuration à Laurent REINHOLD
Anny RIEGEL-SUR, procuration à Jean-Paul BRUGGER
Luc SCHIMPF, procuration à Pierre SCHNEIDER
Gwendoline HURSTEL , Amandine FAUVET, pas de procuration**

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet : Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 27 janvier 2015.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Point de l'ordre du jour N° 2.

Objet : Approbation de la modification n°1 du PLU

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.123-13-1, L.123-13-2
- Vu Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg approuvé le 01/06/2006, modifié le 19/10/2010 et le 22/10/2013 ;
- Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 31 mai 2011 ;
- Vu le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme notifié au Sous-Préfet et aux personnes publiques associées le 12/08/2014 ;
- Vu l'arrêté en date du 30/09/2014 prescrivant l'enquête publique relative à la modification n° 1 du plan local d'urbanisme ;
- Vu le déroulement et les résultats de l'enquête publique ;
- Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ;

Considérant que les résultats de la consultation des personnes publiques associées et de l'enquête publique justifient d'apporter les changements suivants du projet de plan local d'urbanisme, à savoir :

Le projet de modification prévoyait initialement de réduire l'emprise minimale des nouvelles voies, publiques ou privées de 6 mètres à 5 mètres dans les secteurs Ub, Uc, Uch et Ux ainsi qu'en zone AU.

Le projet de modification est adapté pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête publique. L'article 3 du règlement des secteurs Ub, Uc, Uch et Ux est ainsi rectifié et l'emprise minimale des nouvelles voies publiques ou privées reste au minimum de 6 mètres. L'emprise minimale des nouvelles voies publiques ou privées en zone AU est quant à elle maintenue à 5 mètres.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL : (par 10 voix pour et 3 abstentions)

Décide :

D'approuver la modification n° 1 du plan local d'urbanisme conformément au dossier annexé à la présente.

Dit que :

La présente délibération fera l'objet **d'un affichage en mairie durant un mois** et d'une mention dans le journal ci-après désigné :

- **Les Dernières Nouvelles d'Alsace**

La présente délibération accompagnée du dossier réglementaire sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet chargé des arrondissements de Sélestat-Erstein.

Le plan local d'urbanisme modifié est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en sous préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité visées ci-dessus.

Point de l'ordre du jour N° 3.

Objet : Urbanisme

- **Sécurisation entrée rue de Westhouse** : l'écluse provisoire sera installée à partir du 18 février
- Jean-Paul BRUGGER a fait réaliser des devis pour les **travaux de démolition** des bâtiments de la parcelle de M. FLORES, travaux qui seront réalisés quand la commune aura acquis le foncier nécessaire à la création de la voie partant de la rue de Matzenheim.

- Travaux **WC école élémentaire** : le faux plafond a été changé et la peinture murale refaite (travaux faits en régie)
- **CPI**: la peinture a été commandée, les travaux seront faits en régie
- Des **détecteurs de fumée** interconnectés en WiFi seront installés à l'école maternelle (206 € HT). Bruno KIENNERT souhaite qu'on vérifie si la pose de détecteurs est obligatoires pour les ERP, par ailleurs équipés d'alarme incendie.
- Le **nouveau sol** en lames de parquet plastifié a été posé au presbytère, appartement de Mme REMETTER.
- Les **bureaux de la mairie** seront rénovés début mars (sols et murs), quelques perturbations dans le fonctionnement du secrétariat seront possibles.
- La **chaudière de la maternelle** devient défectueuse, Jean-Paul BRUGGER n'exclut pas de devoir la changer dans les prochains temps (elle a plus de 25 ans)

Point de l'ordre du jour N° 4.

Objet : Commission agriculture-forêt-environnement

- **État de Prévision des Coupes 2015**

Le maire présente les propositions de l'ONF de Programme des travaux patrimoniaux (entretien de la forêt) ainsi que l'état de Prévision des coupes (ventes de bois).

La commission forêt propose au conseil de ne pas retenir la proposition de l'ONF de ne pas faire de détournement dans les parcelles 3 et 31, ces parcelles devant être martelées et leur coupe confiées à des faiseurs de bois.

La commission maintient par contre la proposition de faire faire des travaux de détournement par les ouvriers du SIVU dans la parcelle 36. Cela repoussera d'une année les travaux de replantation des peupliers dans cette parcelle.

Pour mémoire, l'EPC ne tient pas compte des frais générés par l'adhésion au SIVU, ni la part salariale des bûcherons.

**Ainsi modifié, l'État de Prévision des Coupes 2015
est adopté à l'unanimité des membres présents.**

- Le maire donne lecture des autres points informatifs de la commission

Point de l'ordre du jour N° 5.

Objet : Divers

- **Demande de subvention collège St Joseph de Matzenheim**: le maire fait savoir que le collège a introduit une demande de subvention pour un voyage scolaire en Angleterre pour 4 enfants de notre commune du lundi 20 au vendredi 24 avril 2015.
Il propose au conseil d'augmenter la somme habituelle en la matière, c'est à dire 5 €/jour et par enfant, et de passer à 7€/jour et par enfant, soit 35 € par enfant.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer une subvention de **35 €** aux enfants de la commune de Sand participant à ce voyage scolaire :

- GOULOIS Kilian
- ROSSE Jean-François
- SCHMITT Maxime
- SCHNEIDER Antoine

Adopté par 12 voix pour et 1 abstention (Pierre SCHNEIDER).

- Le maire rappelle que la prochaine **balade thermique**, en présence de M. RICHARD d'Erstein Info Energie aura lieu le mardi 17 décembre à 19h30, départ du CPI.
- Le défilé de **carnaval** aura lieu le dimanche 15 février, départ à 14h30 de l'école maternelle
- Soirée **théâtre alsacien** le 28 février au Cercle St Martin
- Réunion **Sandimètre** le 3 mars à 20h à la mairie
- Suite au conseil transfrontalier, le maire donne les dates des prochaines rencontres dans le cadre du **jumelage** : le 9 mai, randonnée de 7 ou 10 km en Allemagne, le 22 mai course de nuit en équipe ou individuel à Sand-Willstätt
- 1^{er} mai, **randonnée familiale** organisée par l'APP
- Les élections pour le **conseil municipal des enfants** auront lieu le jeudi 19 février à la mairie

Le conseil municipal est clos à 22h00